

7^{es}

SONORE

Assises nationales de la qualité de l'environnement
14-15-16 octobre 2014 / Cité Centre de Congrès de Lyon

Atelier 5

Les impacts des évolutions de la réglementation et des normes sur les mesurages et sur l'instrumentation



Patrick CELLARD

Réglementation - Norme

- Ne pas confondre norme et réglementation
 - Réglementation = loi, décret ou arrêté
 - Soit pris directement par l' état français
 - Soit par application de réglementation européenne
- = Obligation
- Norme (française, européenne ou internationale)
 - Elaborée par consensus et par des « experts »
 - Son application peut être rendue obligatoire par une réglementation

Exemples

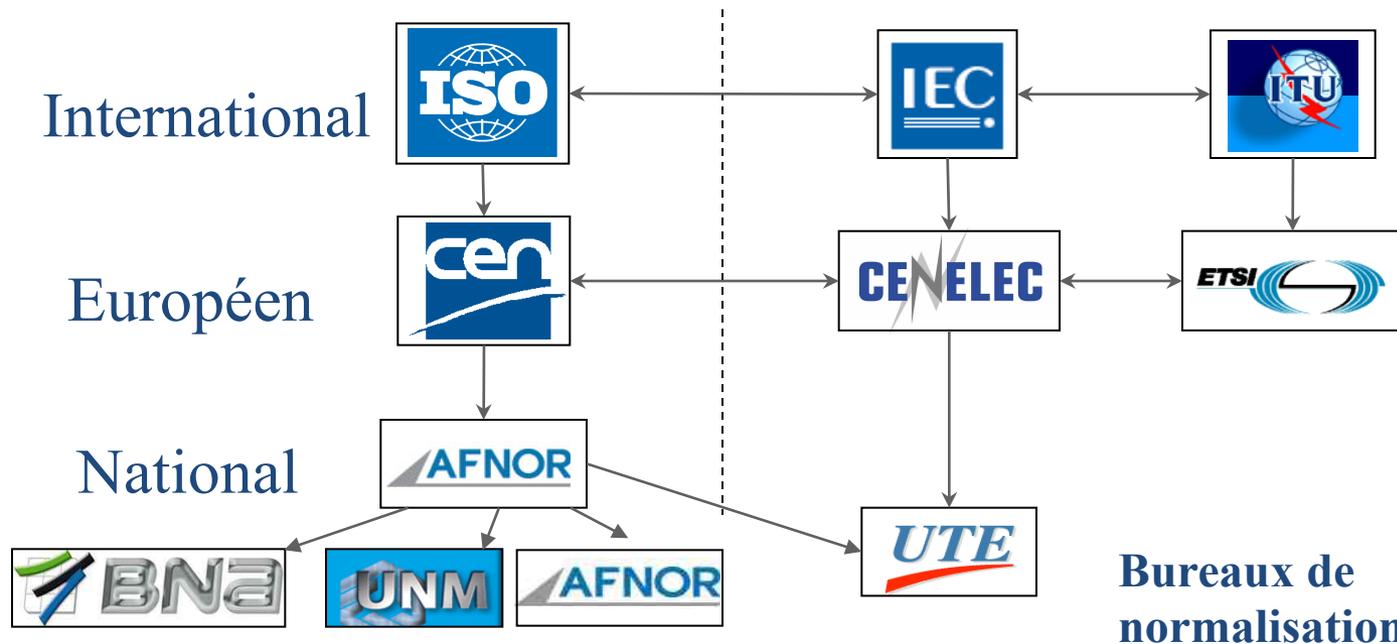
- Réglementation française :
 - Bruit de voisinage = décret du 31 août 2006
→ articles du code de la santé publique
 - Impose application de la norme NF S 31-010,
 - Elaborée par la commission AFNOR S30J
- Réglementation européenne
 - Bruit des machines.
 - Directive « machine » 2006/42/CE
⇒ Normes « harmonisées », liste publiée par l' UE
 - Directive « outdoor » 2000/14/CE
⇒ Annexe III : Normes ou code d' essai original imposés
 - Directives sur l' électroménager ⇒ Normes CEI 60704-X

Et appels aux familles ISO 1120X, ISO 374X et ISO 9694-X

Normalisation internationale

Organisation avec différents niveaux et différents secteurs

Domaine électrique



Bureaux de normalisation

Normalisation acoustique en France

- AFNOR :
 - S30A « Coordination acoustique »
 - S30B « Acoustique, sources fixes, mesurage et déclaration du bruit » (miroir du ISO/TC 43/WG28)
 - S30D « Acoustique des lieux de travail »
 - S30F « Acoustique dans les bâtiments »
 - S30J « Bruit dans l' environnement »
 - S30M « Acoustique des milieux extérieurs »
- Ex UTE :
 - AFNOR/UF 29 « Electroacoustique - Dispositifs de mesure » (miroir du IEC/TC29)
 - AFNOR/UF 59 « Aptitude électrodomestiques »